Docusign Envelope ID: F97E78E7-703E-414F-9A5F-40213AFD832A

ABC MAINTENANCE ET SERVICES MAYOTTE
Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 Euros
Immatriculée au RCS de Mamoudzou : 539 587 253
Siège social : 2 Zone Industrielle Nel Kaweni 97600 Mamouzdou
(ci-après la « **Société** »)

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31/03/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT ET CINQ LE TRENTE ET UN MARS A 18 HEURES

Les Associés de la Société se sont réunis pour participer à une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, en application de l'article 23 des statuts ; et

Sont présents :

- La société SOGEFI LI 3 propriétaire de 275 parts sociales
 Numérotées 1 à 275
- La Société ABC EQUIPEMENT MAYOTTE propriétaires de 225 parts sociales
 Numérotées 276 à 500

L'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer.

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de la Gérance ;
- le rapport établi en date du 20/06/2023 par la société FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL, Commissaire à la transformation, sur la situation de la Société,
- le projet de statuts de la Société sous sa nouvelle forme ;

(ci-après les « **Documents Communiqués** »)
ont pris ce jour au siège, les décisions suivantes :

1. Approbation de la valeur des biens composant l'actif social ;
2. Transformation de la Société en société par actions simplifiée ;
3. Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme ;
4. Nomination de la société SOGEFI LI 3 en qualité de Président de la Société ;
5. Pouvoirs ;

PREMIERE RESOLUTION
. *Approbation de la valeur des biens composant l'actif social*

Les Associés après avoir pris connaissance des Documents Communiqués, en particulier du Rapport de la gérance et du rapport du Commissaire à la transformation sur la situation de la Société et sur l'évaluation des biens composant l'actif social de la société et les éventuels avantages particuliers, conformément aux dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, constate que les capitaux propres sont au moins égaux au capital social **approuvent**

DS DS Paraphe

Docusign Envelope ID: F97E78E7-703E-414F-9A5F-40213AFD832A

expressément la valeur des biens composant l'actif social ainsi que les avantages particuliers mentionnés dans le rapport du Commissaire à la transformation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION
Transformation de la Société en société par actions simplifiée

Les Associés décident constatant que les conditions légales de validation de la présente DEUXIEME DECISION sont réunies, **décident** de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION
Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme

En conséquence de l'adoption des résolutions ci-avant, les Associés après avoir pris connaissance des Documents Communiqués et en particulier des statuts de la Société sous sa nouvelle forme, dont le texte est annexé au présent procès-verbal, décident d'adopter ces nouveaux statuts, article par article, puis dans leur ensemble.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION
Nomination de la société SOGEFI LI 3 en qualité de Président de la Société

Les Associés après avoir pris connaissance des Documents Communiqués, en particulier du Rapport de la gérance, et compte tenu de la DEUXIEME DECISION qui précède, **décident** de nommer en qualité de premier Président de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée :

SOCIETE DE GESTION FINANCIERE D'INVESTISSEMENT LI3
Société par actions simplifiée au capital de 668 800 Euros
RCS de Saint-Denis de la Réunion n° 490 145 174
Siège social : 2 rue Jean châtel 97400 Saint-Denis
Representée par son Président, Monsieur **CHEUNG AH SEUNG JEAN, AH-MOUCK**

Monsieur **CHEUNG AH SEUNG JEAN, AH-MOUCK** est designé en qualité de representant permanent personne physique auprès de la Société.

La société SOGEFI LI 3 par l'intermédiaire de son représentant permanent a fait savoir dès avant ce jour qu'elle acceptait ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DS DS Paraphe

Docusign Envelope ID: F97E78E7-703E-414F-9A5F-40213AFD832A

CINQUIEME RESOLUTION POUVOIRS

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de publicité et de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Gérant.

MONSIEUR CHEUNG AH SEUNG JEAN, AH-MOUCK
SIGNATURE : Signé par : CHEUNG-AH-SEUNG Jean Ah Mouck B0CCF4268722486...

En présence de tous les Associés :

LA SOCIETE SOGEFI LI 3 Representée par Monsieur CHEUNG AH SEUNG JEAN, AH-MOUCK	**ABC EQUIPEMENT MAYOTTE** Representée par Monsieur CHEUNG AH SEUNG JEAN, AH-MOUCK
SIGNATURE : DocuSigned by: CHEUNG-AH-SEUNG B0CCF4268722486...	**SIGNATURE :** DocuSigned by: B0CCF4268722486...